

Enseignement supérieur

Pour plus d'un étudiant sur deux, la double vie entre job et fac

Plus d'un étudiant sur deux occupe aujourd'hui un emploi en parallèle de sa formation, selon une étude de la Dares. Une réalité alimentée par la hausse du coût de la vie et l'insuffisance des bourses.

Avec la montée en flèche de la précarité étudiante ces dernières années, travailler pendant ses études est devenu presque banal. Plus d'un étudiant sur deux (52 %) a exercé au moins un job sans lien avec ses études durant l'année universitaire 2022-2023, selon une étude de la Dares publiée ce jeudi. Cette enquête ne tient pas compte des alternants, des fonctionnaires stagiaires ou des doctorants, ni des jobs non-salariés exercés par les étudiants sur les plateformes numériques, ce qui aurait encore fait gonfler les chiffres.

Un risque réel pour la réussite

« Ces dernières années, la massification de l'enseignement supérieur s'est accompagnée de l'arrivée d'étudiants beaucoup moins aidés financièrement par leur famille. Et comme le coût de la vie a augmenté plus vite que le montant des bourses, nombre d'entre eux sont contraints de travailler », constate Anne-Cécile Caseau, chargée d'études et de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. D'ailleurs, 30 % des étudiants salariés sont boursiers. « Ce sont souvent ceux qui ont droit aux échelons les plus bas de bourse... À l'échelon 0 bis par exemple, ils ne touchent que 145 € de bourse par mois. On retrouve beaucoup de jeunes issus des classes moyennes inférieures », observe Feres Belghith, directeur de l'Observatoire national de la vie étudiante.

Et force est de constater que



Les étudiants exercent leur activité salariée principalement dans le cadre de CDD et 28 % signent au moins un CDI durant l'année scolaire. Photo Canva

ces jobs sans lien direct avec leur formation prennent beaucoup de temps aux étudiants : « Un tiers d'entre eux travaillent au moins six mois dans l'année et 12 % durant l'ensemble de l'année », indique Benjamin Mauer, doctorant en sociologie. Une activité qui est plus fréquente chez les plus jeunes, puisque 60 % des étudiants de 19 ans travaillent. « Sans doute parce que les exigences pédagogiques en master par exemple, rendent ensuite plus difficile le cumul des études et du travail », avance Anne-Cécile Caseau.

Si ces emplois permettent aux étudiants de subvenir à leurs besoins, ils ne sont passans conséquence sur leur cursus : « Au-delà d'un mi-temps, le salariat étudiant augmente la probabilité d'échec », souligne Feres Belghith. « Le risque est d'autant plus important quand on travaille en horaire décalé ou que l'on doit effectuer de longs trajets jusqu'à l'entreprise et à l'université », ajoute Anne-Cécile Caseau. De plus en plus conscients de ce risque, certains établissements ont réagi : « Des aménagements d'emplois du temps sont parfois proposés pour permettre une meilleure conciliation », observe la chercheuse.

Autre constat : les jobs d'été

sont presque généralisés car 59 % des étudiants déclarent en avoir au moins un pendant la période allant du 1^{er} juin et 30 septembre. Pour beaucoup, ces jobs d'été restent compatibles avec les études, à condition qu'ils ne s'enchaînent pas sans interruption et qu'un temps de respiration avant la rentrée soit préservé.

Les secteurs qui recrutent

Quant aux types de jobs exercés, il n'y a pas trop de surprise. Le secteur tertiaire reste le principal employeur des étudiants : « Ces métiers correspondent à l'image que l'on a classiquement de l'emploi étudiant dans le commerce (vendeurs, hôtes de caisse), les services non marchands (agents administratifs de la fonction publique, surveillants d'établissements), hébergement et restauration (aides de cuisine, serveurs) », souligne Benjamin Mauer. « Ce sont les emplois les plus accessibles où que l'on habite en France », souligne Feres Belghith.

Des petits boulots que les étudiants ne sont pas prêts d'abandonner, le deuxième volet de la réforme des bourses n'étant pas prévu d'ici à la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron.

● Delphine Bancaud

Guerre au Moyen-Orient

Un début d'accord entre Téhéran et Washington

Les États-Unis et l'Iran ont défini, selon plusieurs sources américaines, les contours d'un accord destiné à mettre fin au conflit au Moyen-Orient déclenché le 28 février dernier. Une avancée diplomatique notable, même si la prudence reste de mise, dans l'attente de la validation de Donald Trump.



La guerre au Moyen-Orient entame son quatrième mois. Photo Sipa/Francisco Seco

Les États-Unis et l'Iran ont établi un cadre d'accord en vue de mettre fin à la guerre au Moyen-Orient, entrée dans son quatrième mois, mais qui n'a pas encore été validé par Donald Trump, ont indiqué jeudi des sources américaines. La guerre au Moyen-Orient, déclenchée le 28 février par une offensive israélo-américaine, a fait des milliers de morts, principalement en Iran et au Liban. Et elle ébranle l'économie mondiale en faisant grimper les prix du pétrole, la République islamique verrouillant le détroit d'Ormuz, stratégique pour le commerce mondial d'hydrocarbures.

Alors qu'on croyait les négociations en péril, des sources à Washington ont fait état d'un cadre d'accord qui prévoit une extension de 60 jours du cessez-le-feu, et nécessite encore l'aval du président américain.

L'information a d'abord été révélée par le site américain *Axios*, selon lequel cet accord préalable ne règle pas la question du programme nucléaire iranien - qui sera abordé ultérieurement - mais inclut un engagement de l'Iran à ne pas chercher à se doter de la bombe atomique.

Oman menacé par les États-Unis

L'Iran n'a pas confirmé dans l'immédiat cette annonce, mais des médias iraniens avaient récemment rapporté que le dossier nucléaire serait négocié pendant une période de 60 jours qui suivrait la signature d'un accord.

Sur la question d'Ormuz, le protocole prévoit un accès « illimité » au détroit, selon *Axios*, qui cite deux responsables américains. En contrepartie, le blocus américain des ports iraniens serait levé et Téhéran serait autorisé à vendre du pétrole grâce à une suspension des sanctions américaines.

Disant ne tolérer « aucune tentative visant à instaurer un système de péage », le ministre américain des Finances, Scott Bessent, a menacé jeudi de s'en prendre à Oman, un allié de Washington et voisin de l'Iran, en cas de coopération avec Téhéran pour le contrôle du détroit. L'Iran a récemment créé un organisme pour collecter des droits de passage.

Des échanges de frappes

Plus tôt jeudi, les deux camps s'étaient mutuellement accusés de violer le cessez-le-feu.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les États-Unis ont abattu quatre drones d'attaque iraniens qui représentaient une « menace autour du détroit d'Ormuz » et ont frappé un site à Bandar Abbas « qui menaçait de lancer un cinquième drone », d'après un responsable américain.

En représailles, les Gardiens de la Révolution, armée idéologique de la République islamique, ont annoncé avoir visé une base américaine, sans préciser laquelle.

Industrie

Plan de départs chez Michelin

Le groupe français Michelin, leader mondial des pneus, a annoncé jeudi un dispositif de départs volontaires en France portant sur « jusqu'à 1500 postes sur trois ans ». Le groupe avait déjà supprimé 1246 emplois en France en 2024, fermant deux sites par la même occasion.

Encore des emplois qui vont disparaître chez Michelin. « Jusqu'à 1500 postes pourraient être supprimés » en France dans un dispositif de départs volontaires annoncé jeudi. « Les deux tiers des emplois dans les fonctions tertiaires et un tiers dans l'industrie », a précisé le directeur du personnel France et Europe du Sud, Olivier Faure-Vauris.

Le plan sera « basé sur le volontariat et aucun départ ne sera contraint », a ajouté Olivier Faure-Vauris.

Les syndicats dénoncent surtout une mauvaise gestion des ressources humaines. « Il y a un vrai problème de gestion d'effectifs [...] derrière une volonté de réduire les coûts », déplore Nicolas Robert, délégué central Michelin France pour SUD.

Des emplois à Paris, Clermont-Ferrand et Lille

« C'est un peu inquiétant. Mais ce qui nous rassure, c'est que c'est du volontariat, il faut juste s'assurer qu'il n'y aura pas de fermeture de sites », renchérit Pierre Papon, délégué CFDT à Michelin France.

Aucun site industriel spécifi-

que ne sera visé. Les emplois tertiaires du groupe se trouvent à Paris, Clermont-Ferrand et Lille.

Michelin emploie actuellement 17 000 personnes en France, où il compte encore 13 sites industriels.

Le groupe avait déjà supprimé 1246 emplois en France en 2024 dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), en fermant deux sites industriels, à Cholet (Maine-et-Loire) et Vanves (Morbihan).

Près de 3,5 milliards d'euros ont été investis en France au cours des dix dernières années, a rappelé Michelin.

Michelin a enregistré au premier trimestre des ventes en baisse de 5,4 %, à 6,2 milliards d'euros.

► En bref

Suisse ● Attaque terroriste à l'arme blanche

L'attaque à l'arme blanche qui a fait trois blessés jeudi en Suisse dans la gare de Winterthur, près de Zurich, a été qualifiée d'« acte terroriste » par les autorités. L'auteur, un Suisse de 31 ans a été interpellé par les forces de l'ordre. « Les trois victimes, de nationalité suisse, sont âgées de 28, 43 et 52 ans. Elles ont toutes été transportées à l'hôpital », a indiqué la police, sans donner d'indication sur la gravité de leurs blessures.

Colombie ● 48 morts dans des affrontements

Des affrontements entre deux groupes issus de l'ex-guérilla des Farc ont fait 48 morts en Colombie, a déclaré jeudi le

maire de San José del Guaviare, à quelques jours de la présidentielle. Dans une vague de violences inédite depuis plus d'une décennie, des groupes rebelles se disputent le contrôle territorial ainsi que les revenus du narcotrafic et de l'exploitation minière illégale dans le département de Guaviare (centre).

Bruxelles ● Très lourde amende pour Temu

L'Union européenne a infligé jeudi une amende de 200 millions d'euros au géant chinois du commerce en ligne Temu, pour avoir permis la vente aux consommateurs européens de produits illégaux, dont des jouets pour bébés dangereux ou des chargeurs défectueux.